

## Prochain concours 2018

### Conditions d'accès et épreuves des concours externes de caporaux de sapeurs-pompiers professionnels

Ouverture en 2018 de deux concours de caporaux de sapeurs-pompiers professionnels.

Les conditions d'accès et les épreuves du concours sont les suivantes :

Les dossiers d'inscription seront disponibles à partir du 1er février 2018 sur le site du SDIS : « [http //www.sdis57.fr](http://www.sdis57.fr) »

Ces concours sont ouverts aux candidats jouissant de la nationalité française ou ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ; et en position régulière au regard du code du service national.

Le concours au titre du 1<sup>er</sup> paragraphe\* est ouvert aux candidats titulaires du brevet des collèges ou d'un diplôme de niveau 5 ou homologué équivalent.

Le concours au titre du 2<sup>eme</sup> paragraphe\* est réservé aux personnes justifiant de au moins 3 ans de service effectif en tant que sapeur-pompier volontaire ou JSP, volontaire civil, militaire de la BSPP, du BMPM ou des UIISC.

Les concours sont composés des épreuves suivantes :

#### EPREUVES DE PRE-ADMISSIBILITE DU 24 mai 2018

Concours au titre du 1er §			Concours au titre du 2eme §		
Dictée niveau brevet des collèges	coef 1	30mn	Dictée niveau brevet des collèges et Questionnaire à Réponses Ouvertes et Courtes sur la formation de sapeur pompier volontaire	coef 1	1h
Deux exercices de mathématiques	coef 1	1h			

#### EPREUVES D'ADMISSIBILITE à partir du 25 juin 2018

les performances exprimées ci-dessous sont les minima à réaliser pour ne pas être éliminé

		performance Homme	Femme	
Natation 50 mètres	coef 1	< 50s	< 60s	au dela, le candidat est éliminé
Endurance cardio-respiratoire test Luc Leger	coef 2	< 8,30 paliers	< 7 paliers	au dela, le candidat est éliminé
Souplesse	coef 1	< 22cm	< 26cm	au dela, le candidat est éliminé
Gainage	coef 1	< 2mn	< 2mn	au dela, le candidat est éliminé
Endurance musculaire des membres supérieurs	coef 1	< 24s	< 21s	au dela, le candidat est éliminé
Endurance musculaire des membres inférieurs (test Killy)	coef 1	< 2mn	< 2mn	au dela, le candidat est éliminé

de plus si une note est inférieure à 5/20 pour l'une de ces épreuves ou la moyenne des épreuves sportives est inférieure à 10/20 le candidat est éliminé

#### EPREUVES D'ADMISSION à partir du 3 SEPTEMBRE 2018

entretien avec le jury (5mn de présentation et 10mn de questions)	coef 4	15mn
-------------------------------------------------------------------	--------	------

\* textes précisant la nature des épreuves du concours de caporaux de sapeurs-pompiers professionnels – Décret n°2012-728 du 7 mai 2012 modifié fixant les modalités d'organisation des concours